



Paris, le 5 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agnès Buzyn renforce la recherche appliquée en matière de prévention en santé et de psychiatrie

La recherche en santé fait l'objet d'un soutien notable et régulier des pouvoirs publics. A cet égard, elle occupe une place légitime dans la stratégie nationale de santé annoncée pour 2018-22 par Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, pour renforcer notamment la prévention et la promotion de la santé tout au long de la vie et dans tous les milieux.

Objectifs de la stratégie sur son volet recherche : favoriser l'essor d'une médecine qui, demain, sera davantage personnalisée et plus numérique en développant la production et l'utilisation des connaissances, en accompagnant les innovations médicales et technologiques, en garantissant l'accès aux traitements innovants.

Pour y contribuer, la ministre lance pour 2018 la campagne ministérielle d'appels à projets de recherche sur la santé et l'offre de soins. Ces cinq appels à projets couvrent un champ large, depuis la recherche translationnelle (qui découle de la recherche fondamentale) jusqu'à la recherche médico-économique sur les organisations médicales ou soignantes en passant par les pratiques infirmières et paramédicales ou la mesure de la performance en santé.

Ces appels à projets soutiendront prioritairement 3 thématiques : la recherche sur la prévention en santé, la recherche en soins premiers et la recherche en psychiatrie, tout particulièrement en pédopsychiatrie. En outre, dans le cadre du [programme hospitalier de recherche clinique \(PHRC\)](#), reconduit chaque année, les projets déposés autour de ces 3 priorités bénéficieront d'une attention toute particulière.

Une fois sélectionnées, les équipes lauréates bénéficieront d'un financement ad hoc via les missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation (MERRI) pour mener à bien leurs projets de recherche.

Pour en savoir plus : www.sante.gouv.fr/recherche-et-innovation

Contact presse

Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60